



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 décembre 2000

Mise à jour du tableau des effectifs

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 décembre 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 décembre 2000

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à Mme Chantal BARRE.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à M. Alain PAGE.
Mme Isabelle ANELONE donne pouvoir à M. Guy-Marie GUERET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Danielle RICHARD, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

Monsieur Jean-Robert BEJUGE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Pour faire suite aux avis émis par les Commissions Administratives Paritaires et pour tenir compte des besoins des services, je vous propose les modifications suivantes du tableau des effectifs.

Direction des systèmes d'information et de télécommunication

CREATION

- * 1 poste de rédacteur à compter du 1er décembre 2000

Direction du Secrétariat Général

SUPPRESSIONS

- * 1 poste d'agent administratif à compter du 1er janvier 2000
- * 1 poste d'agent d'entretien à 50 % à compter du 1er janvier 2000

CREATIONS

- * 1 poste d'agent administratif qualifié à compter du 1er janvier 2000
- * 1 poste d'agent d'entretien qualifié à 50 % à compter du 1er janvier 2000

Direction Budget Comptabilité

SUPPRESSION

- * 1 poste d'agent administratif à compter du 1er janvier 2000

CREATION

- * 1 poste d'agent administratif qualifié à compter du 1er janvier 2000

Direction des Affaires Scolaires et Générales

SUPPRESSIONS

- * 1 poste d'agent administratif à compter du 1er janvier 2000
- * 2 postes d'agent technique à compter du 1er janvier 2000
- * 1 poste d'agent technique à compter du 1er juillet 2000
- * 1 poste d'agent technique à compter du 1er septembre 2000
- * 4 postes d'agent d'entretien à compter du 1er janvier 2000
- * 10 postes d'agent d'entretien à 50 % à compter du 1er janvier 2000
- * 1 poste d'ASEM de 2ème classe à compter du 1er janvier 2000

CREATIONS

- * 1 poste d'agent administratif qualifié à compter du 1er janvier 2000
- * 2 postes d'agent technique qualifié à compter du 1er janvier 2000
- * 1 poste d'agent technique qualifié à compter du 1er juillet 2000
- * 1 poste d'agent technique qualifié à compter du 1er septembre 2000
- * 4 postes d'agent d'entretien qualifié à compter du 1er janvier 2000
- * 10 postes d'agent d'entretien qualifié à 50 % à compter du 1er janvier 2000
- * 1 poste d'ASEM de 1ère classe à compter du 1er janvier 2000

Direction de l'Enseignement Supérieur et Secondaire

SUPPRESSIONS

- * 3 postes d'agent d'entretien à 50 % à compter du 1er janvier 2000

CREATIONS

- * 3 postes d'agent d'entretien à 50 % à compter du 1er janvier 2000

Direction de la réglementation - Affaires démographiques - Commerce local

Service de la réglementation

SUPPRESSIONS

- * 1 poste d'attaché à compter du 1er novembre 2000
- * 1 poste de technicien à compter du 1er janvier 2000

CREATIONS

- * 1 poste d'attaché principal de 2ème classe compter du 1er novembre 2000
- * 1 poste de technicien principal à compter du 1er janvier 2000

Service des Affaires démographiques

SUPPRESSIONS

- * 4 postes d'agent de salubrité à compter du 1er janvier 2000

CREATIONS

- * 4 postes d'agent de salubrité qualifié à compter du 1er janvier 2000

Direction des Sports et Jeunesse

SUPPRESSIONS

- * 1 poste d'agent d'entretien à compter du 1er janvier 2000
- * 1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives de 2ème classe à compter du 1er janvier 2000

CREATIONS

- * 1 poste d'agent d'entretien qualifié à compter du 1er janvier 2000
- * 1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives de 1ère classe à compter du 1er janvier 2000

Direction du patrimoine

SUPPRESSION

- * 1 poste de rédacteur à compter du 1er septembre 2000

CREATION

- * 1 poste de rédacteur chef à compter du 1er septembre 2000

Direction de la Voirie

SUPPRESSIONS

- * 2 postes de technicien principal à compter du 1er janvier 2000
- * 2 postes d'agent d'entretien à compter du 1er janvier 2000

CREATIONS

- * 2 postes de technicien chef à compter du 1er janvier 2000
- * 2 postes d'agent d'entretien qualifié à compter du 1er janvier 2000

Direction Nettoyement Parc Auto

SUPPRESSIONS

- * 1 poste de technicien à compter du 1er janvier 2000
- * 3 postes d'agent de salubrité à compter du 1er janvier 2000
- * 1 poste d'agent technique à compter du 1er janvier 2000
- * 2 postes d'agent d'entretien à compter du 1er janvier 2000

CREATIONS

- * 1 poste de technicien principal à compter du 1er janvier 2000
- * 3 postes d'agent de salubrité qualifié à compter du 1er janvier 2000
- * 1 poste d'agent technique qualifié à compter du 1er janvier 2000
- * 2 postes d'agent d'entretien qualifié à compter du 1er janvier 2000

Direction des Bâtiments

SUPPRESSIONS

- * 1 poste d'agent de maîtrise principal à compter du 1er décembre 2000
- * 7 postes d'agent technique à compter du 1er janvier 2000

CREATIONS

- * 1 poste de contrôleur à compter du 1er décembre 2000
- * 7 postes d'agent technique qualifié à compter du 1er janvier 2000

Direction eau et assainissement

SUPPRESSIONS

- * 1 poste d'agent de salubrité qualifié à compter du 1er mars 2000
- * 1 poste d'agent technique à compter du 1er janvier 2000

CREATIONS

- * 1 poste d'agent de salubrité principal à compter du 1er mars 2000
- * 1 poste d'agent technique qualifié à compter du 1er janvier 2000

Direction des espaces verts

SUPPRESSIONS

- * 4 postes d'agent technique à compter du 1er janvier 2000

CREATIONS

- * 4 postes d'agent technique qualifié à compter du 1er janvier 2000

Camping

SUPPRESSION

- * 1 poste d'agent d'entretien à compter du 1er janvier 2000

CREATION

* 1 poste d'agent d'entretien qualifié à compter du 1er janvier 2000

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter les modifications du tableau des effectifs dans les conditions ci-dessus.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Jean-Robert BEJUGE

[Ordre du jour](#)